



Le 10 novembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Parcs Nationaux en danger

Le projet de loi de réforme des Parcs Nationaux sera présentée à l'Assemblée Nationale les 29 et 30 novembre 2005.

Créés par la loi n° 60-708 du 22 juillet 1960, les Parcs Nationaux sont aujourd'hui en France au nombre de 7. Destinés à protéger des espaces remarquables d'intérêt national et international, ils sont pour des millions de visiteurs annuels le symbole de la nature préservée.

Le projet de réforme en cours est dangereux :

- en donnant la majorité aux élus locaux dans les Conseils d'Administration des Parcs, l'Etat ne se donne pas les moyens de rester garant de la protection de ces espaces ;
- la généralisation de dispositions dérogatoires (travaux de construction, circulation, chasse... etc.) décrédibilisera la notion d'espace protégé. Ces dispositions risquent de favoriser les intérêts locaux aux dépens des intérêts nationaux voire internationaux que doit défendre un Parc National ;
- dans leurs espaces maritimes les Parcs Nationaux n'auront même pas la possibilité de protéger l'environnement en réglementant la pêche professionnelle et la circulation en mer.

Le Ministère en charge de l'Environnement, par cette réforme, banalise des territoires jusque-là protégés en raison de leur caractère exceptionnel !

Pire, les déclarations de certains parlementaires qui souhaitent « faire sauter » la protection en zone centrale des Parcs (*Le Dauphiné Libéré* du 21 juillet 2005) annoncent des amendements qui dénatureront totalement les Parcs Nationaux actuels et à venir dans lesquels la protection des espaces et des espèces n'aura plus lieu d'être !

Enfin, le Ministère en charge de l'Environnement avait promis des moyens supplémentaires pour mettre en œuvre cette réforme qualifiée d'ambitieuse : aujourd'hui, les budgets des parcs nationaux sont en baisse pour la quatrième année consécutive et l'objectif affiché du Ministère est de poursuivre cette baisse en 2006.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat National de l'Environnement-FSU, Mountain Wilderness France et Action Nature manifesteront leur désaccord devant le Conseil d'Administration du Parc National de Port Cros ce lundi 14 novembre prochain à Hyères (83), et remettront au député GIRAN, rapporteur de la loi à l'Assemblée Nationale, près de 12 000 signatures recueillies pour demander le retrait de ce projet de loi.

Contacts : Clotilde SAGOT (SNE) : 06-03-53-99-36
Thierry HOUARD (SNE) : 06-76-60-31-20
Pierre ATHANAZE (Action Nature) : 06 08 18 54 55